

Quelle politique industrielle à long terme ?



RESUMÉ

Alors que la désindustrialisation apparaît comme un phénomène global, touchant la majorité des économies avancées, les difficultés de l'industrie française semblent plus prononcées, comme en témoignent la baisse de la part du secteur dans la valeur ajoutée et l'emploi totaux, ainsi que la dégradation de la balance commerciale depuis plus d'une décennie.

L'industrie n'en demeure pas moins un moteur pour l'économie française, en raison de son poids toujours important et des effets d'entraînement qu'elle exerce sur les autres secteurs d'activité. Sa dynamique reste donc un enjeu majeur, tant pour le développement de leviers de croissance que pour assurer la soutenabilité du modèle économique français.

A cet égard, il est important de relever les facteurs qui jouent en défaveur de l'industrie française. Sa spécialisation sectorielle, qui se concentre plutôt sur les produits de gamme moyenne, l'expose largement à la concurrence des pays à bas coût. Cette exposition pose d'autant plus problème que la France est confrontée à une détérioration tendancielle de sa compétitivité-coût (coûts salariaux, coûts des consommations intermédiaires...), et qu'elle importe de manière insuffisante de la compétitivité des pays à bas coût. Les problèmes d'exposition de l'industrie française s'expliquent aussi par ses difficultés à se différencier de la concurrence en termes de critères hors-prix, et par un retour insuffisant des politiques de soutien à l'innovation.

Au final, la recherche d'une montée en gamme généralisée, qui passerait davantage par une approche « globale » qu'une approche classique « par filières », constitue l'objectif principal pour redynamiser la base industrielle française. Cela implique d'avoir une vision transversale, fondée en priorité sur la recherche de l'amélioration qualitative des facteurs de production (travail et capital), afin de réduire l'exposition de l'industrie à la concurrence sur les coûts. Pour avoir des effets durables, le renouveau de l'industrie française doit reposer sur cinq grands axes : innovation, développement des talents, amélioration de l'efficacité de la production, de l'accessibilité aux marchés porteurs et de la situation financière des entreprises. Pour chacun de ses axes, de nombreux moyens d'actions sont envisageables. Leur mise en œuvre nécessite toutefois une vision industrielle stratégique au niveau européen : si l'Europe des marchés s'est déjà construite, l'Europe industrielle reste pour sa part à construire.

Pour que ces moyens d'actions puissent porter leurs fruits, l'Etat doit se réappropriier le rôle de stratège, notamment en assurant que les services publics contribuent efficacement – par exemple en assurant que les universités orientent leur recherche, et les formations qu'elles dispensent aux besoins de marché présents et futurs.

TABLE DES MATIÈRES

L'INDUSTRIE : UN MOTEUR DE L'ÉCONOMIE FRANÇAISE EN DIFFICULTÉ	3
L'évolution de l'industrie est un enjeu économique majeur.....	3
La situation de l'industrie française se dégrade, notamment depuis 2000.....	4
Désindustrialisation : un phénomène global mais avec des spécificités françaises	5
COMPRENDRE LES DIFFICULTÉS DE L'INDUSTRIE EN FRANCE	7
Une spécialisation sectorielle qui expose la France à la concurrence par les coûts.....	7
Un positionnement en gamme moyen	8
Une dégradation de la compétitivité-coût depuis une décennie.....	8
Peu de compétitivité importée des pays partenaires	9
Des difficultés à se différencier en termes de critères hors-prix	10
Un retour insuffisant des politiques de soutien à l'innovation en France	11
VERS UN RENOUVEAU DE L'INDUSTRIE FRANCAISE	12
Renforcer l'effort d'innovation et de recherche	12
Faire le pari du talent	14
Améliorer l'efficacité de la production	14
Faciliter l'accès des entreprises aux marchés à forte croissance	16
Redonner des marges de manœuvre financières aux entreprises	16
Pour un nouveau contrat avec l'industrie	17
LES LEVIERS DE LA POLITIQUE INDUSTRIELLE	18
Le levier juridique	18
Le levier stratégique	18
Le levier financier	19

L'INDUSTRIE :

UN MOTEUR DE L'ÉCONOMIE FRANÇAISE EN DIFFICULTÉ

La situation de l'industrie est cruciale pour l'économie française car :

- Elle constitue sa principale source de valeur ajoutée par tête;
- Ses effets d'entraînement sur les autres secteurs sont très élevés ;
- Elle conditionne en grande partie l'évolution de sa balance commerciale et la soutenabilité externe de son modèle de croissance ;

Pourtant la situation de l'industrie française se dégrade, notamment depuis 2002.

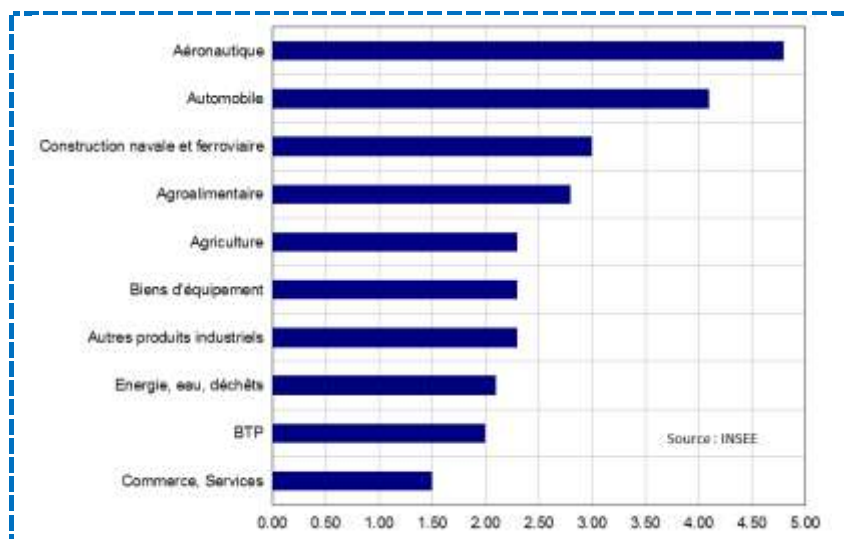
Ce déclin est toutefois un phénomène commun à la plupart des grandes économies avancées, même si la tendance à la désindustrialisation a été plus prononcée en France.

L'évolution de l'industrie est un enjeu économique majeur

Même si avec ses 3,2 millions d'employés, l'industrie (hors construction) ne représentait que 12 % de l'emploi en France en 2011, celle-ci joue un rôle majeur dans l'économie :

- Elle est davantage créatrice de valeur ajoutée par tête que les autres grands secteurs : en 2011, alors que la valeur ajoutée pour l'ensemble de l'économie française s'établissait à 66 500 euros par employé, celle-ci représentait environ 70 000 euros dans l'industrie.
- Elle a nettement plus d'effets d'entraînement sur les autres secteurs que les services : selon les calculs de l'INSEE, ceux-ci s'établiraient entre 2 et près de 5, alors qu'ils ne seraient que de 1,5 dans les services.

Multiplicateur de valeur ajoutée en France par secteur



Lecture : une hausse de 1 % de la valeur ajoutée dans le secteur de l'aéronautique entraîne (via les consommations intermédiaires utilisées dans les autres secteurs) une hausse de près de 5 % de la valeur ajoutée de l'ensemble de l'économie.

- Elle conditionne une très large partie de l'évolution de la balance commerciale, et donc la soutenabilité externe de son modèle de croissance : en dépit du poids croissant des échanges de services, ceux-ci représentent une part marginale des

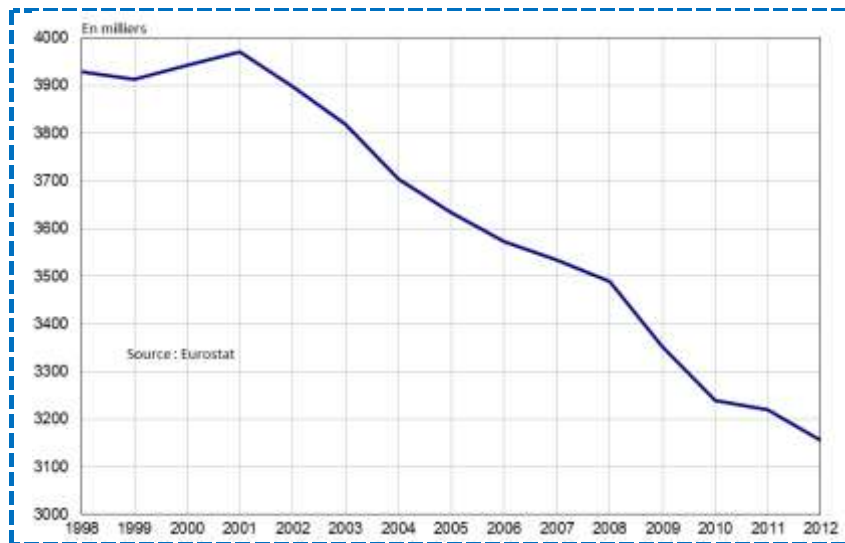
échanges commerciaux de la France vis-à-vis de l'étranger, de sorte que la balance commerciale française de biens et services dépend à environ trois quarts des biens issus de l'industrie.

La situation de l'industrie française se dégrade, notamment depuis 2000

La dégradation tendancielle du secteur industriel français depuis le début des années 2000 peut se résumer en trois indicateurs :

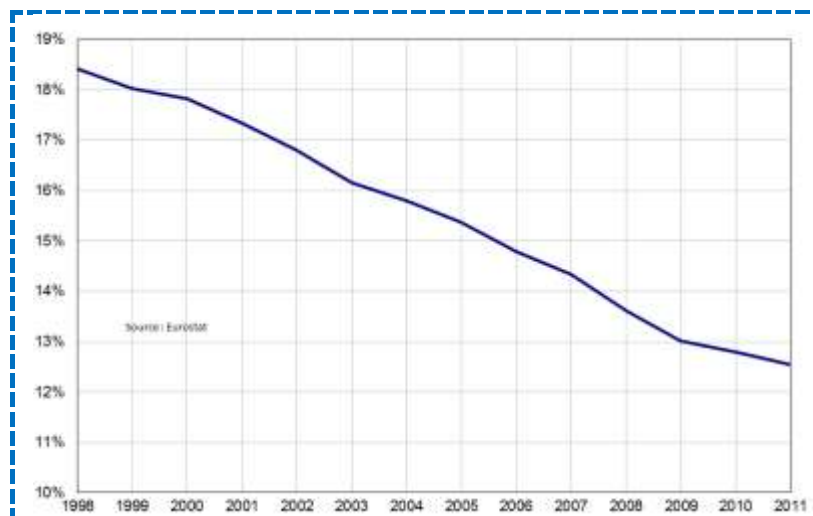
- **La baisse de l'emploi** : environ 815 000 emplois en moins entre 2002 et 2012

Evolution de l'emploi industriel (hors construction) en France



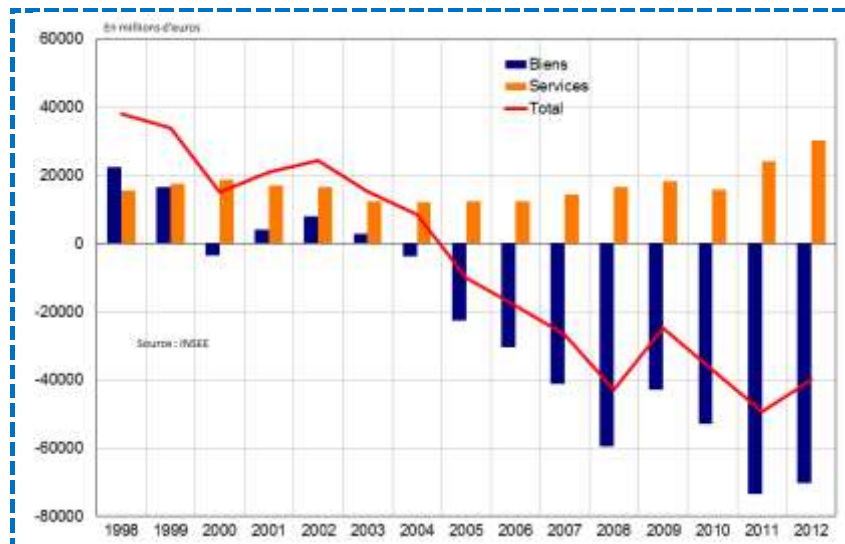
- **Le recul de la part de l'industrie dans la valeur ajoutée totale** : celle-ci est passée de 18 % en 2000 à environ 12,5 % en 2011.

Evolution de la part de la valeur ajoutée de l'industrie (hors construction) dans la valeur ajoutée totale en France



- **La dégradation tendancielle de la balance commerciale** : le solde de la balance commerciale (biens et services) a été déficitaire de 40 milliards d'euros en 2012 contre un excédent de près de 25 milliards en 1999. Cette dégradation est imputable à la balance des biens : alors que celle-ci était en excédent de près de 17 milliards d'euros en 1999 elle est désormais déficitaire de plus de 70 milliards.

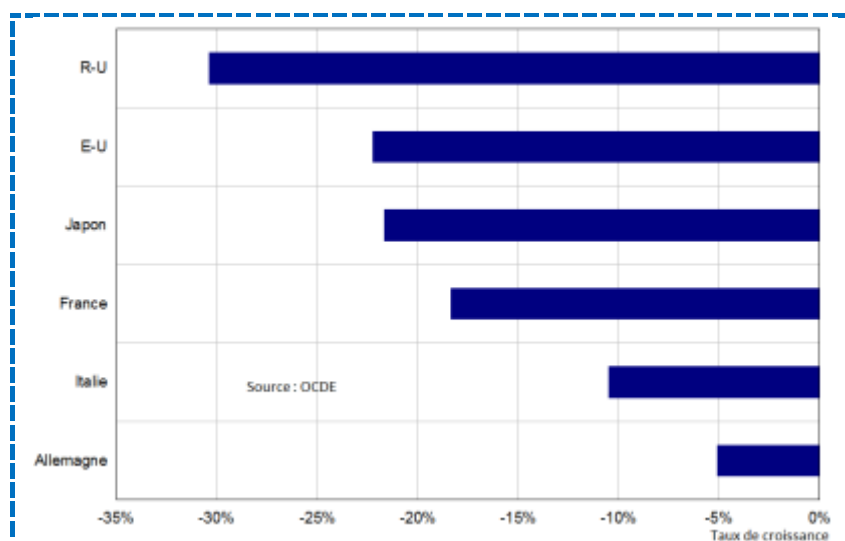
Evolution de la balance commerciale de la France



Désindustrialisation : un phénomène global mais avec des spécificités françaises

Le recul de l'emploi industriel ne touche pas seulement la France mais l'ensemble des grandes économies avancées. Les Etats-Unis, le Japon et le Royaume-Uni ont connu un déclin encore plus important qu'en France. La baisse de l'emploi a toutefois été moins prononcée en Italie et surtout en Allemagne.

Evolution de l'emploi industriel (hors construction) entre 2000 et 2012

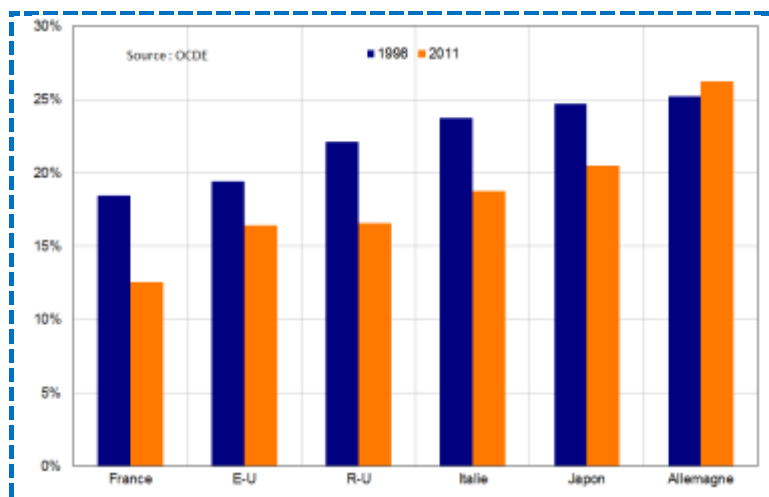


La diminution de la part de l'industrie dans la valeur ajoutée totale concerne l'ensemble des industries des principaux pays de l'OCDE. Entre 1998 et 2011, celle-ci a en effet reculé de manière

significative aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Italie et au Japon. Seule l'Allemagne fait figure d'exception avec une légère hausse.

Néanmoins, la France fait partie des économies où la baisse a été la plus importante : -6 points contre -5,5 au Royaume-Uni, -5 en Italie, -4 au Japon et -3 aux États-Unis. En 2011, parmi ces six économies, la France était la moins industrialisée de toutes.

Evolution de la part de la valeur ajoutée de l'industrie (hors construction) dans la valeur ajoutée totale de la France entre 1998 et 2011



COMPRENDRE LES DIFFICULTÉS DE L'INDUSTRIE EN FRANCE

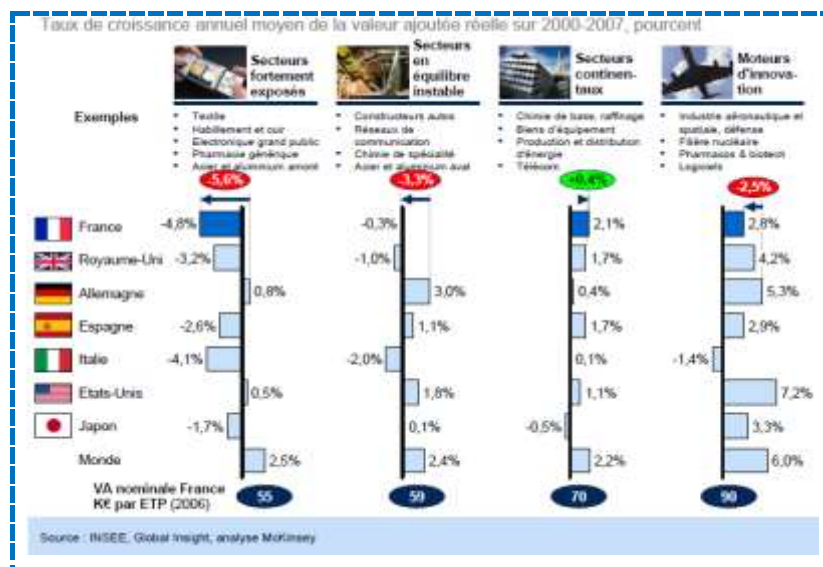
Plusieurs facteurs jouent en défaveur de l'industrie française :

- La spécialisation sectorielle, qui l'expose largement à la concurrence des pays à bas coût ;
- L'offre de produits qui se concentre plutôt dans les produits de gamme « moyenne » ;
- La détérioration tendancielle de sa compétitivité-coût, notamment en raison d'une utilisation limitée de la compétitivité des pays à bas coût ;
- Les difficultés à se différencier de la concurrence en termes de critères hors-prix ;
- Le retour insuffisant des politiques de soutien à l'innovation

Une spécialisation sectorielle qui expose la France à la concurrence par les coûts

La France est davantage exposée à la concurrence des pays à bas coût que certains de ses partenaires. La part des secteurs où la concurrence est principalement (ou en partie) axée sur les coûts dans l'industrie française est importante : en 2008, elle¹ représente 80 % de la valeur ajoutée totale des entreprises industrielles, 75 % de leurs exportations et 84 % de leur effectif salarié moyen. Le décrochage des secteurs « exposés » en termes de valeur ajoutée traduit les difficultés des entreprises face à la concurrence internationale. La spécialisation sectorielle des entreprises industrielles contribue donc à expliquer la faible performance de l'industrie en France, relativement aux principales économies industrialisées.

Spécialisation et dynamique sectorielle de la France et des principales économies avancées

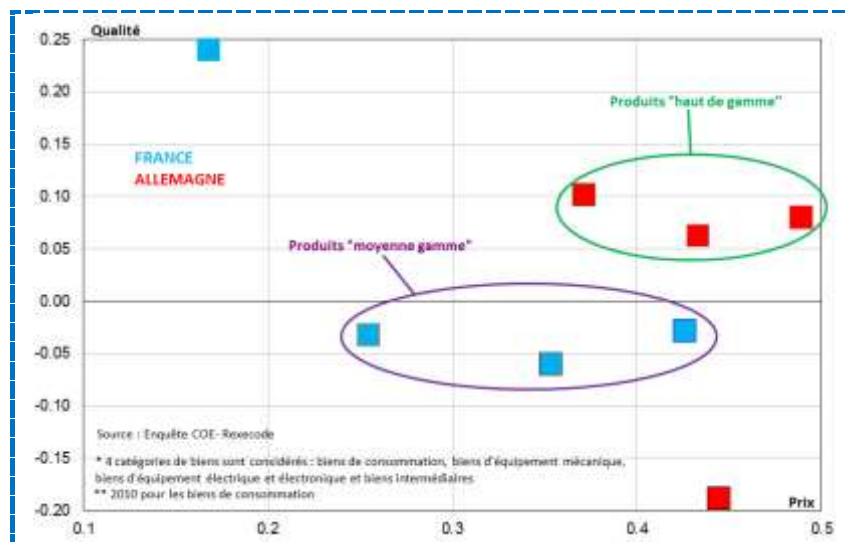


¹ Somme des poids des secteurs continentaux (concurrence principalement axée sur les coûts et la proximité des marchés), des secteurs en équilibre instable (confrontés à une concurrence à la fois sur l'innovation produit, sur la qualité et sur le prix) et des secteurs fortement exposés (où la concurrence est principalement axée sur le prix). McKinsey.

Un positionnement en gamme moyen

Alors que l'industrie allemande est plutôt positionnée sur des produits haut de gamme, l'industrie française le serait davantage sur des produits de moyenne gamme. Selon l'enquête de COE-Rexecode², les produits français seraient de qualité moyenne et vendus à des prix intermédiaires. À l'inverse, les produits allemands seraient plutôt de qualité plus élevée et vendus à des prix relativement importants.

Positionnement dans la gamme des produits*français et allemands en 2011**



Une dégradation de la compétitivité-coût depuis une décennie...

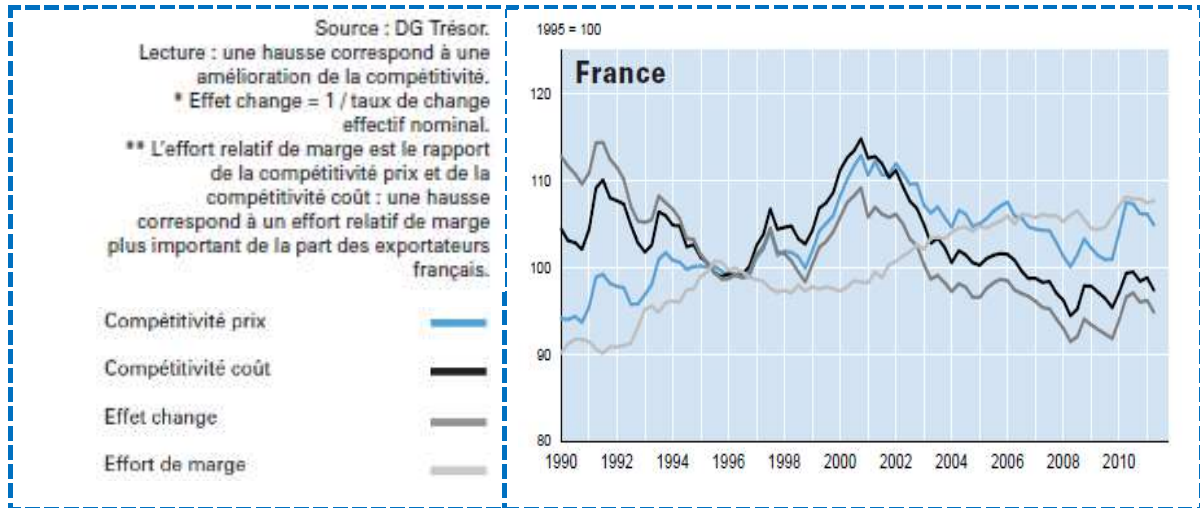
Sur la dernière décennie, les entreprises industrielles ont souffert d'une dégradation de leur compétitivité-coût, tant au niveau du coût du travail (coûts salariaux) qu'au niveau du coût des consommations intermédiaires, ce qui a exercé des pressions à la baisse sur leurs marges et leurs décisions d'investissement³. Les entreprises françaises n'ont été capables de préserver une certaine part de compétitivité-prix que grâce à d'importants efforts de marge, ce qui a toutefois pesé sur leur santé financière⁴.

² La méthodologie de l'enquête est la suivante : les importateurs évaluent si le produit, pour chaque critère de compétitivité, est mieux, aussi bien ou moins bien placé que l'ensemble des produits concurrents présents sur leur marché (y compris les produits nationaux). Des scores moyens relatifs pour chacun des pays d'origine sont alors calculés, sur le critère prix et sur l'ensemble des critères non liés aux prix, en pondérant les critères par l'importance que les importateurs leur attribuent.

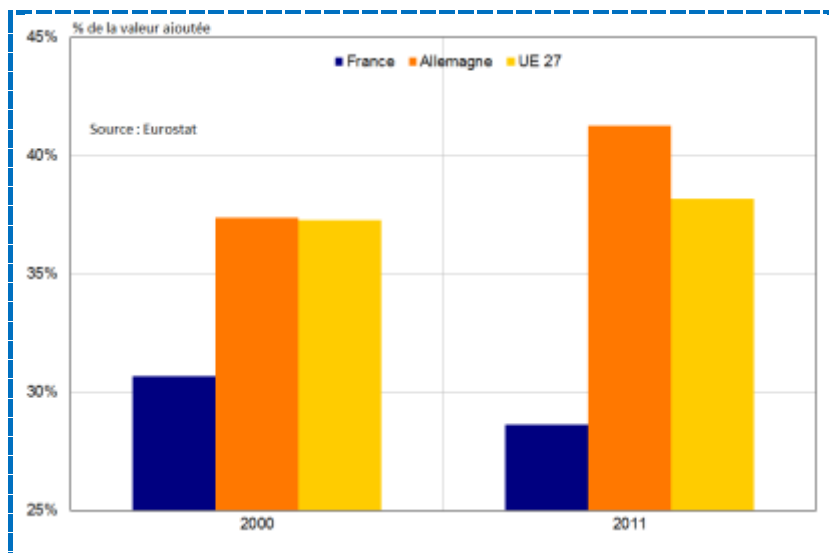
³ Si dans son ensemble le taux d'investissement des entreprises non-financières françaises s'est relativement maintenu sur la période, cela s'explique essentiellement par la montée de l'investissement dans le secteur de la construction (à faible contenu en valeur ajoutée et orienté vers le marché domestique), au détriment de l'investissement dans les secteurs tournés vers le marché extérieur et dont le contenu en valeur ajoutée est plus important.

⁴ Cela a contraint les entreprises non-financières françaises à recourir à l'endettement pour maintenir un certain niveau d'investissement, avec notamment pour conséquence une hausse de leur taux d'endettement, une dégradation de leur taux d'autofinancement et la diminution de leurs marges alors que celles-ci étaient déjà à un niveau relativement bas.

Compétitivité-coût, prix et effort de marge des entreprises



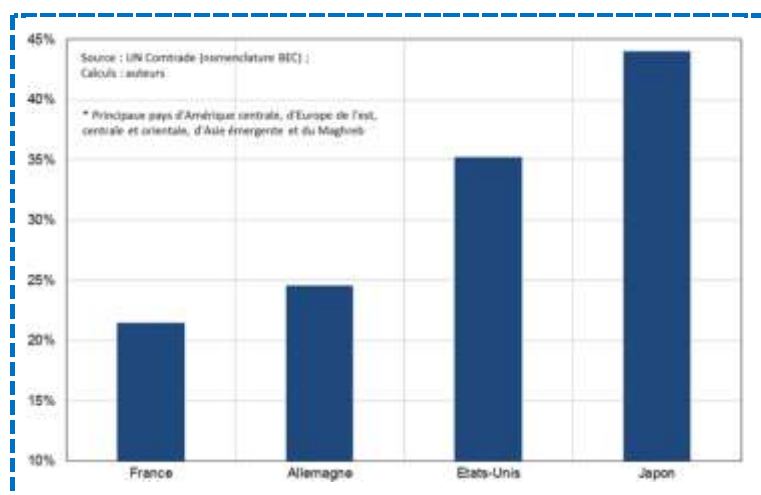
Taux de marge des entreprises non-financières



...et peu de compétitivité importée des pays partenaires

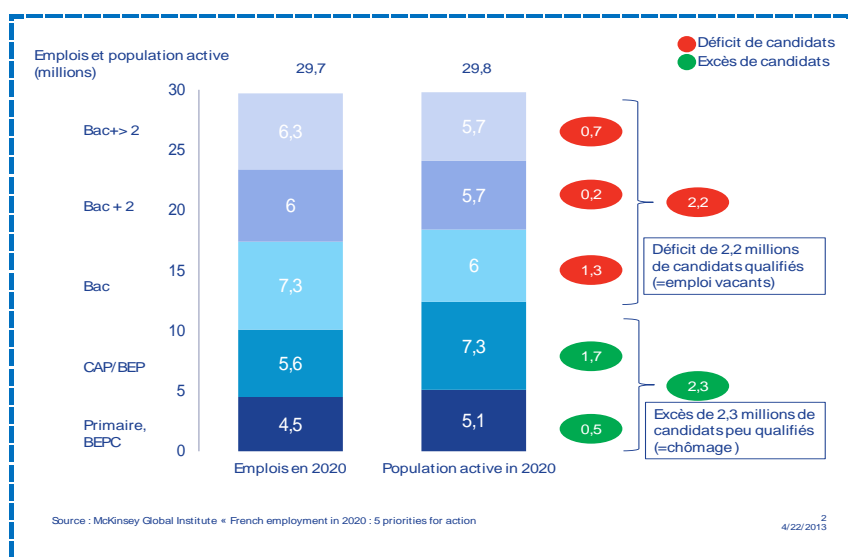
La dégradation de la compétitivité de la France en termes de consommation intermédiaires s'explique en partie par un manque d'externalisation vers les pays partenaires ayant un avantage comparatif sur les coûts des éléments se trouvant en amont de la chaîne de production. La plupart des grandes puissances industrielles collaborent avec des pays proches géographiquement, et/ou avec des affinités sur le plan culturel, généralement pour des raisons historiques. Celles-ci importent ainsi beaucoup de biens intermédiaires en provenance de pays à bas coûts, destinées à leur production finale. Le Japon s'approvisionne essentiellement en Asie émergente, les Etats-Unis au Mexique et l'Allemagne dans les Pays d'Europe Centrale et Orientale. Si la France importe aussi des biens intermédiaires de pays à bas coûts, essentiellement des pays francophones (Afrique Sub-Saharienne et pays du Maghreb), elle le fait cependant dans une moindre mesure que les autres économies industrielles avancées.

Part des pays à bas coûts dans les importations de biens intermédiaires en 2011*



Un tel partenariat nécessite, en amont, une stratégie volontariste pour créer des emplois correspondant aux qualifications « déplacées » vers ces pays : sans un tel effort, une telle stratégie serait en effet inacceptable socialement. Or les études montrent que d'ici 2020, la tendance spontanée ira dans le sens d'une insuffisance de création d'emplois non-qualifiés, alors même que les emplois qualifiés risqueraient d'être quant à eux vacants. La hausse de la qualification des emplois est bien sûr une première solution, mais le développement d'emplois de qualification basse ou moyenne dans notre pays, notamment dans les services, sera une condition *sine qua none* si nous souhaitons que notre industrie dispose de la possibilité « d'importer » sa compétitivité.

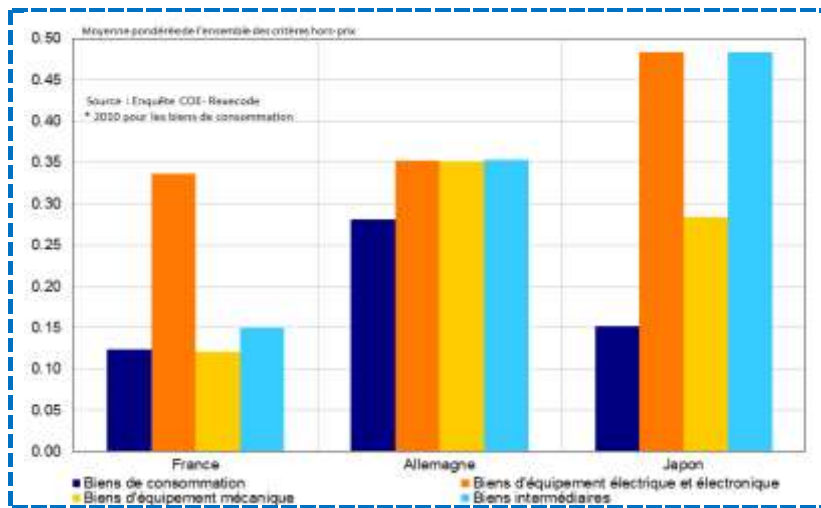
Projection de main d'œuvre par niveau de qualification à horizon 2020



Des difficultés à se différencier en termes de critères hors-prix

L'industrie française n'arrive pas suffisamment à se différencier de la concurrence par des critères hors-prix, ce qui *de facto* la rend davantage sensible à la concurrence par les coûts. Selon l'enquête de COE-Rexecode, la France serait en effet moins bien perçue que les produits allemands et japonais en ce qui concerne les facteurs qui ne sont pas liés aux prix (ergonomie/design, contenu en innovation technologique, délais de livraison, services associés aux produits, notoriété, etc.).

Compétitivité hors-prix en 2011*

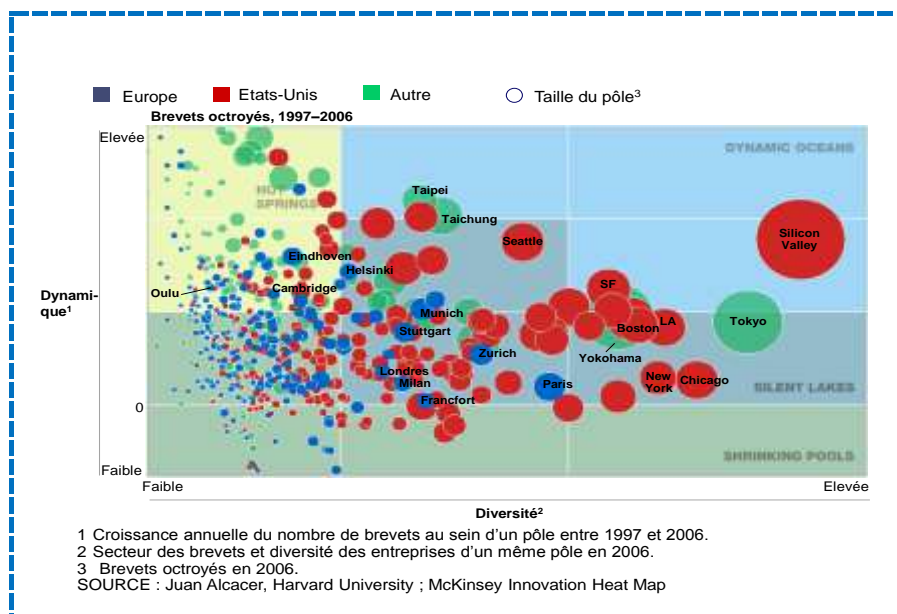


Un retour insuffisant des politiques de soutien à l'innovation

Les politiques de soutien à l'industrie et à l'innovation s'articulent généralement autour de 4 axes/phases : la recherche, les brevets, les partenariats et la recherche d'économies d'échelle. Ceci dit, **en France et en Europe plus généralement, nombreuses d'entre elles se concentrent uniquement sur les 3 premiers axes, comme en témoigne la prédominance de la dimension régionale dans l'organisation des pôles de compétitivité français. Cette propriété montre les limites des appuis existants à l'industrie française et induit un problème de masse critique, qui limite le retour potentiel sur les investissements en termes d'innovation et de recherche.**

L'effort de recherche doit être pensé et mis en œuvre dans une logique qui en maximise les retours. Cela requiert de transformer les travaux de recherche en brevets, puis les brevets en produits qui, à travers des économies d'échelle, doivent permettre à l'innovation française de conquérir les marchés mondiaux tout en restant compétitive sur les coûts.

Dynamique des pôles de compétences en fonction de leur taille et de leur diversité



VERS UN NOUVEAU CONTRAT

AVEC L'INDUSTRIE FRANÇAISE

Pour redynamiser l'industrie française, le principal objectif doit être la recherche d'une montée en gamme généralisée, qui passerait davantage par une approche « globale » qu'une approche classique « par filières ». L'idée est d'améliorer l'efficacité de la production et d'exploiter les possibles effets croisés entre filières, pour bénéficier des effets d'entraînement de certaines d'entre elles sur l'ensemble de la base industrielle. Cela implique d'avoir une vision transversale, fondée en priorité sur la recherche de l'amélioration qualitative des facteurs de production (travail et capital), afin de réduire l'exposition de l'industrie française à la concurrence des pays à bas coût. Cette stratégie pourrait alors se concentrer sur cinq principaux axes d'action :

- I) *Innover*
- II) *Développer les talents*
- III) *Améliorer l'efficacité de la production : une vision européenne de l'industrie*
- IV) *Faciliter l'accès des entreprises aux marchés à forte croissance*
- V) *Renforcer l'accès au financement*

Pour que ces mesures puissent porter leurs fruits, il est nécessaire d'anticiper les besoins futurs, mais également d'assurer une cohérence entre les ambitions industrielles, et les orientations nationales (recherche, fiscalité,...) ou régionales (politiques de formation, attractivité des sites,...).

Autrement dit, ce dont il est question est moins l'annonce d'un plan – si ambitieux soit-il – qu'un dialogue stratégique régulier entre l'Etat, les collectivités locales, et les secteurs industriels (existants ou naissants).

Renforcer l'effort d'innovation et de recherche

La montée en gamme et la différenciation de produits dont a besoin l'industrie française passerait inévitablement par une intensification de **l'effort d'innovation et de recherche**. Cela nécessite le renforcement et/ou une meilleure efficacité des politiques publiques destinées à soutenir cet effort, et dont la plupart existent déjà. Les principaux axes d'action sont les suivants :

- i) **Avoir une vision européenne des pôles de compétence et de compétitivité.**

Leur utilité ne fait aucun doute, mais leur efficacité pourrait être accrue en :

- **Augmentant leur taille** : privilégier des pôles à l'échelle européenne et non plus seulement nationale afin que l'industrie française puisse profiter des complémentarités des autres industries nationales européennes et réaliser des économies d'échelle. De tels pôles pourraient alors rivaliser avec ceux existants aux Etats-Unis ou encore en Asie.
- **Ne se limitant pas à des stratégies de filière** : d'importantes synergies existent entre chaque filière, qu'elles soient purement industrielles ou connectées au secteur des services. Cela

justifie une extension/transmission des compétences/connaissances spécialisées à d'autres domaines d'application.

ii) **Améliorer l'efficacité des liens Entreprises-Universités.**

Les partenariats devraient être approfondis, mais également avec **davantage de contractualisation** visant à aligner les besoins des entreprises, et les orientations données notamment aux acteurs publics (mise en place de contrats de collaboration Entreprises-Universités et priorisation des objectifs). Plusieurs types de partenariats sont possibles, allant de la simple consultation ponctuelle aux contrats industriels de longue durée. À l'image de ce qui se fait aux États-Unis, on peut également imaginer la mise en place de sociétés de valorisation (créées en aval d'un service universitaire pour assurer la valorisation industrielle ou commerciale de l'expertise). Cette **relation Entreprises-Universités est essentielle** pour passer d'une innovation théorique à une innovation pratique, d'où la **nécessité de la mesurer** (ressenti des entreprises, fréquence des échanges) et **de l'évaluer** (résultats en termes de brevets, confrontation résultats/objectifs).

iii) **Stimuler l'investissement innovant des entreprises**

Pour cela il est nécessaire :

- **de pérenniser** les instruments publics ayant fait leurs preuves (**crédit d'impôt recherche**) ainsi que ceux ayant une vision de long terme (**programme d'investissement d'avenir**).

Afin d'assurer leur efficacité et permettre une transition durable de notre industrie, il est en effet important que ce type d'instrument puisse être utilisé sur une période longue.

- **de les optimiser.**

Dans le cas du crédit d'impôt recherche, cela pourrait passer par la dé-complexification de son utilisation et par une meilleure accessibilité aux PME. Concernant le programme d'investissement d'avenir, il s'agirait notamment de réduire les délais particulièrement longs d'engagement des fonds, d'isoler ces investissements dans des programmes budgétaires séparés des autres dépenses d'Etat au niveau comptable, et enfin de mieux respecter la méthode de sélection afin d'éviter que la plupart des dossiers retenus le soient par la « volonté du prince » contre l'avis d'experts dont c'est censé être le rôle. S'agissant de ce dernier point, compte tenu du caractère déterminant de ces choix d'investissement, ceux-ci pourraient ne pas reposer uniquement sur ces commissions d'experts, mais également sur des acteurs dont les compétences peuvent être complémentaires tels que les entreprises et les collectivités locales.

- **de ne pas valoriser les seuls entrepreneurs, mais aussi les "intrapreneurs".**

En effet, il est tout aussi important d'avoir des intrapreneurs au sein des grandes entreprises (chercheurs, directeurs de projets d'innovation) que des entrepreneurs qui créent des entreprises. Dans certains secteurs, l'innovation nécessite une taille minimale (aéronautique, technologies vertes) car les montants à investir sont conséquents, ce que ne peuvent pas faire les PME. **L'intrapreneur est donc essentiel à la diffusion de l'innovation** car il peut et sait mobiliser les ressources d'un grand groupe pour innover.

Faire le pari du talent

L'amélioration de la qualité du facteur capital (effort d'innovation et de recherche, remplacement du capital, investissements productifs) doit s'accompagner d'un effort d'augmentation de la **qualité du facteur travail et de son adéquation aux besoins**. Une meilleure qualification du travail passerait par **une formation initiale et continue renforcée** tant pour les PME que pour les grandes entreprises. Les principales pistes d'amélioration seraient :

- i) Une meilleure **adéquation de l'enseignement** aux besoins de l'industrie, tant dans les domaines appliqués que de recherche ;
- ii) Des **incitations pour les plus qualifiés à s'orienter vers l'industrie** grâce à des rémunérations et des carrières attractives;
- iii) Un **suivi des parcours professionnels** qui s'appuierait sur le coaching, la formation professionnelle ou encore l'évaluation ;
- iv) Davantage de **mobilité tant au sein des entreprises qu'entre les entreprises** afin de favoriser la diffusion des compétences.
- v) Une plus grande **adaptabilité de la main d'œuvre à l'évolution des besoins de l'industrie** afin d'**éviter la perte des talents** car les compétences définitivement perdues, en particulier pour raisons de mauvaise conjoncture économique, pourraient s'avérer difficiles à retrouver.

Améliorer l'efficacité de la production : approche par la chaîne de valeur et les secteurs catalyseurs

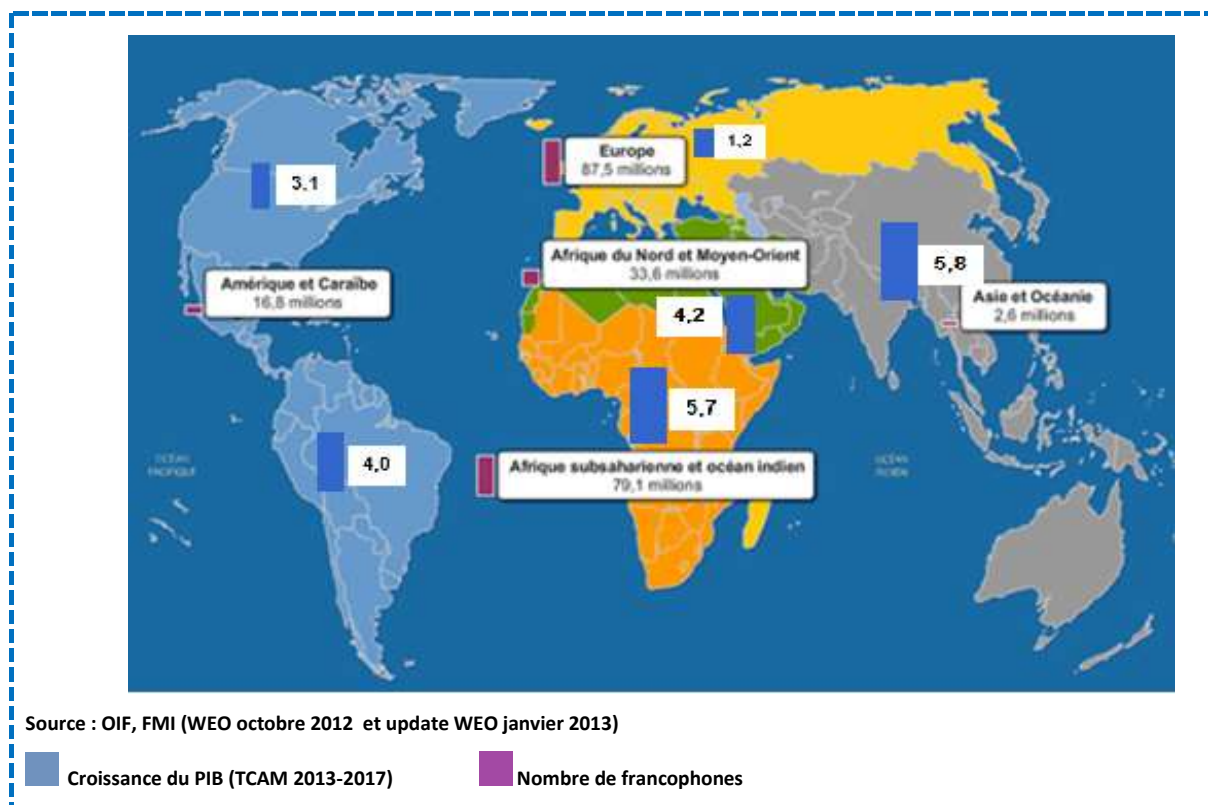
i) Développer une approche par la chaîne de valeur

Vecteurs d'efficacité, les principales sources de synergies se trouvent :

- Entre francophones

La France pourrait davantage **faire jouer la masse critique francophone** en profitant de son avantage et de sa proximité avec certaines zones géographiques, en poussant ses entreprises à s'y développer.

Répartition des francophones et perspectives relatives de croissance dans le monde



- Entre européens

La montée en gamme de l'ensemble de la base industrielle doit s'appuyer sur les multiples **effets croisés existants entre les acteurs européens privés** (PME et grandes entreprises, filières différentes), ainsi que sur une **stratégie et une vision industrielle commune au niveau européen**.

Les différences de spécialisation induisent des **complémentarités** entre les différents **acteurs de l'industrie européenne** et **celles-ci pourraient être de plus en plus prises en considération** dans les politiques industrielles (depuis la recherche fondamentale jusqu'à l'accompagnement à la croissance des entreprises) ou encore dans les pôles de compétences. Disposer d'une politique industrielle européenne apparaît également crucial pour la mise en place de normes internationales, lesquelles permettent d'assurer une base de développement saine pour l'ensemble des acteurs de l'industrie. Selon la Fondation Robert Schuman, une cartographie des avantages comparatifs de chaque région européenne serait un premier pas pour prendre conscience de la richesse industrielle des territoires, et les relier entre eux par des réseaux de *clusters*, des programmes de Recherche et Développement ou des partenariats commerciaux.

Dans ce cadre, davantage de mobilité entre cadres des entreprises industrielles européennes devrait être encouragé, au travers de programmes d'échanges au niveau européen (« Erasmus industriel »).

- Entre entreprises

Les partenariats entre PME et grandes entreprises doivent être renforcés afin de développer les synergies entre ces acteurs de taille certes différente mais pourtant complémentaires : les multinationales savent gérer des volumes importants et ont accès à un marché mondial tandis que les PME maîtrisent les techniques pointues.

Les synergies possibles entre filières sont considérables et doivent être mieux exploitées, ce qui plaide pour l'abandon d'une stratégie industrielle qui reposerait sur une pure logique de filière. Les effets croisés entre secteurs de l'industrie, ou encore entre industrie et services sont suffisamment importants pour ne pas être négligés. De plus, il n'y a aucune raison pour qu'une innovation soit applicable à un seul secteur. Il est donc important d'avoir une stratégie qui serait de plus en plus intra-filière.

ii) **Un meilleur fonctionnement des secteurs catalyseurs.**

Ces secteurs sont ceux qui, s'ils sont peu compétitifs, pénalisent la compétitivité de toute l'industrie. C'est par exemple le cas des ports - la concurrence entre les ports français et ceux des pays du Nord pénalisant par exemple l'industrie du raffinage. **Les politiques sectorielles** (concurrence, infrastructures) **visant les secteurs susceptibles d'influer sur le coût des intrants pourraient donc être approfondies.** Cela passerait par le renforcement du pouvoir des autorités de concurrence et l'amélioration du fonctionnement des marchés grâce à la réduction des obstacles réglementaires et administratifs. Les principaux secteurs concernés sont des services où la concurrence est insuffisamment développée tels que les transports, la distribution d'énergie, les télécommunications, ou encore la finance. Mettre en place de telles mesures a par ailleurs l'avantage de contribuer à la diversification et à l'amélioration de la qualité de l'offre de produits, mais aussi d'être sans coût pour les finances publiques.

Faciliter l'accès des entreprises aux marchés à forte croissance

Pour conquérir de nouveaux marchés, deux pistes peuvent être explorées :

- **Les pays francophones, dont la grande majorité se situe sur le continent africain,** représentent non seulement une source d'importation de la compétitivité mais aussi de **débouchés importants pour l'industrie française en raison de perspectives de croissance élevées.**
- **Les dispositifs d'appui aux exportations** françaises et européennes, qui devraient bénéficier d'une **meilleure coordination.** Un dispositif type Coface en France devrait être éventuellement étendu/transposé à l'échelle européenne.

Redonner des marges de manœuvre financières aux entreprises

L'**amélioration de la situation financière des entreprises** est également un facteur clé du redressement des industries françaises, au sens où celle-ci impacte directement leur **capacité d'investissement.** Pour cela, d'importantes marges de manœuvre existent et celles-ci reposent sur :

- i) Le fait que les industries pourraient **importer davantage de compétitivité des pays à bas coût** pour leurs activités de production à faible contenu en valeur ajoutée. À l'image des autres grandes puissances industrielles, cela leur permettrait d'alléger les coûts de production pour ainsi donner des marges de manœuvre financières dans le but d'investir dans les activités à plus forte valeur ajoutée.

- ii) Une meilleure **efficience de la fiscalité** aux entreprises. L'extrême complexité du système fiscal actuel donne un avantage aux grandes entreprises, dont les moyens permettent de recourir à l'optimisation fiscale. Cela explique en partie les difficultés du tissu industriel français, où les petites entreprises souffrent d'effets de seuil limitant leurs possibilités d'atteindre une taille critique. Une **simplification massive de la fiscalité** pour qu'elle soit **davantage favorable aux PME** pourrait être envisagée. Un système plus équitable entre les entreprises en fonction de leur taille permettrait alors de redonner des marges de manœuvre financières aux PME, et donc de favoriser leur développement. De plus, comme les entreprises les moins grandes peuvent constituer un grand vivier d'innovation, une fiscalité qui leur serait plus favorable soutiendrait la capacité d'innovation du tissu productif industriel pris dans son ensemble.

Pour un nouveau contrat avec l'industrie

Pour que l'ensemble des actions citées précédemment puissent être pleinement profitables, **l'Etat doit alors se réapproprier le rôle de stratège notamment afin d'assurer un alignement entre les besoins des entreprises et le support fourni par le public**, et notamment

- Programmes de recherche
- Qualification et programmes de formation
- Pôles de compétitivité
- Programmes de soutien à l'innovation (grand emprunt notamment)

LES LEVIERS DE LA POLITIQUE INDUSTRIELLE

La redéfinition d'une politique industrielle doit s'articuler autour d'une vision d'intérêt général qui servirait à la fois les entreprises, les salariés et les consommateurs.

Pour cela, la politique industrielle pourrait s'appuyer sur trois principaux leviers :

- *juridique*
- *stratégique*
- *financier.*

Le levier juridique

Redéfinir la politique industrielle passe par l'établissement d'un cadre normatif, via l'adoption d'actes ou de réglementations juridiquement contraignants, et dans lequel l'Etat pourrait pleinement jouer un rôle de stratège.

Les normes constituent des ensembles de critères techniques et de qualité facultatifs, applicables aux produits, aux services et aux procédés de production ou de commercialisation. Leur utilisation et application favorise la coopération inter-entreprises, améliore l'environnement concurrentiel et participe à la protection du consommateur. Dit autrement, **les normes sont globalement sources d'efficacité économique, sociale ou encore environnementale** (exemple des normes GSM dans la téléphonie mobile ou encore des directives européennes relatives à l'efficacité énergétique).

La normalisation fait figure d'instrument essentiel dans la concurrence internationale. Dans un contexte de mondialisation croissante, le défi de l'innovation, de la différenciation des produits et de la convergence des technologies, les normes contribuent à faire régner un « ordre juste économique » (exemple des normes antidumping).

Les normes permettent aux citoyens de profiter pleinement de la stratégie industrielle. Elles offrent aux consommateurs un accès à des produits à la fois de meilleure qualité et à des prix concurrentiels, tandis que le droit social limite l'utilisation de l'emploi comme principale variable d'ajustement dans les mutations industrielles.

L'établissement d'un cadre juridique plus propice à la création de normes et à leur mise en disposition rapide est par conséquent souhaitable. Cela passe en priorité par une simplification et une modernisation des procédures de normalisation.

Le levier stratégique

Le renouveau de l'industrie repose sur l'élaboration de politiques publiques précises dont les axes clés seraient :

- **Faciliter l'identification de tendances porteuses et assurer que les entreprises en bénéficient** (rôle par conséquent important du Commissariat général à la stratégie et à la prospective, du ministère de l'industrie, de l'enseignement supérieur et de la recherche...)
- **Assurer la transparence des informations** utiles au développement économique (*open data*) et **ouvrir les débats sur les grands enjeux** de politique industrielle (tels que celui des nanotechnologies)
- **Prioriser les axes de développement économique précédemment définis** (politique de recherche, d'enseignement, de formation continue...)
- **Communiquer sur les grandes orientations de la politique industrielle**, que ce soit au niveau national et international
- **Renforcer le rôle de la France dans les institutions internationales** (OMC, FMI...) et maintenir son pouvoir de négociation, en favorisant sa participation aux grands projets mondiaux et dans les partenariats commerciaux.

Le levier financier

Parmi les leviers financiers à la disposition de l'Etat, quatre d'entre eux sont particulièrement importants:

- **L'optimisation de sa participation dans les entreprises** en tant qu'actionnaire *via* l'agence des participations de l'Etat (APE), et la mettre en cohérence avec la vision industrielle de long terme. La politique actionnariale de l'Etat doit servir au mieux la politique économique, industrielle et sociale au travers d'une gestion dynamique des participations. Celle-ci permettrait, en fonction des priorités, soit de conserver, voire de se réapproprier, le rôle de stratège dans les principaux secteurs de l'industrie, soit de libérer des fonds qui favoriseraient l'investissement innovant et la création d'emploi.
- **L'engagement d'une stratégie d'amélioration des systèmes d'incitation fiscale.** Les incitations fiscales généralistes existantes (ex : CICE), dont le but est de stimuler l'investissement dans son ensemble pourraient être complétées par d'autres types d'incitations fiscales, lesquelles seraient sélectives et cibleraient des activités économiques précises (qui feraient l'objet d'un traitement fiscal plus favorable). La mise en cohérence des différents types de mesures (amortissements, taux d'imposition préférentiels, incitations spéciales à l'exportation, formation et emploi, crédit d'investissement...) est alors essentielle.
- **Le renforcement du rôle de l'Etat garant et investisseur de long terme.** La Banque Publique d'Investissement (BPI) doit contribuer pleinement à la réappropriation du rôle de stratège industriel par l'Etat. En offrant un ensemble d'instruments de soutien financier aux PME et ETI, et des services d'accompagnement et de soutien renforcé à l'innovation et à l'export, son action devrait permettre de pallier les défaillances de marché qui handicapent le financement des entreprises (notamment les PME) et de favoriser le développement des secteurs stratégiques d'avenir (numérique, écologie, énergie), en concordance avec la politique industrielle globale. La BPI doit de plus être en mesure de se doter d'une capacité

d'intervention lui permettant si besoin de soutenir les entreprises en difficulté et de contribuer au renforcement du tissu industriel.

- **La modernisation et l'optimisation de la gestion et du pilotage de la commande publique**, qui irait dans le sens d'un approfondissement des mesures déjà adoptées dans le cadre du Pacte national pour la compétitivité, la croissance et l'emploi. Les dépenses et investissements de l'ensemble des établissements publics sont en effet un outil important de la politique industrielle, et un levier d'optimisation de la dépense publique. C'est pourquoi celles-ci doivent contribuer activement au soutien des PME et de l'innovation, tout en conservant le souci de toujours mieux prendre en compte des objectifs sociaux et environnementaux. Des pratiques d'achat optimisées permettraient de plus à la sphère publique de réaliser des économies qui offriraient des marges de manœuvre supplémentaires à la conduite de la politique industrielle.